



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
AUX ÉVÊQUES DU CONGO EN VISITE  
"AD LIMINA APOSTOLORUM"**

*Samedi 9 juin 2001*

*Chers Frères dans l'épiscopat,*

1. C'est avec joie que je vous accueille au moment où vous accomplissez votre visite *ad limina*. Vos rencontres avec le Successeur de Pierre et avec ses collaborateurs sont une occasion importante pour manifester votre communion ainsi que celle des diocèses du Congo avec l'Église universelle. Je souhaite que vous trouviez ici les encouragements et le réconfort nécessaires pour accomplir votre ministère épiscopal dans votre pays.

Je remercie le Président de votre Conférence épiscopale, Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, de la présentation qu'il m'a faite en votre nom des grands problèmes auxquels l'Église et le peuple congolais se trouvent affrontés aujourd'hui.

À votre retour dans vos diocèses, portez à vos prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles, le salut affectueux du Pape, qui demeure proche de chacun d'eux par la pensée et par la prière. Transmettez à tous vos compatriotes mes souhaits cordiaux pour un avenir de paix et de réconciliation, afin que tous puissent vivre dans la sécurité et la fraternité retrouvées.

2. Après avoir vécu une période tragique qui a fait de nombreuses victimes, imposant à un grand nombre de vos compatriotes de connaître l'exil et causant des destructions matérielles considérables, votre pays a entrepris des efforts importants pour permettre à tous les Congolais de vivre dans la sécurité et de parvenir définitivement à la concorde nationale. Au cours de cette période d'épreuves, vous avez fait entendre votre voix pour appeler à la paix et à la réconciliation. Tout récemment encore, vous avez adressé à vos fidèles et à tous les hommes de bonne volonté

un vigoureux message sur le dialogue, la vérité et la justice, comme chemin de paix. Je vous remercie de votre engagement et de celui de vos communautés aux côtés de votre peuple dans la détresse et le désarroi. Tout au long de ces dramatiques événements, l'attitude de l'Église et de ses ouvriers apostoliques pour aider les populations dans l'épreuve commune a été admirable. Toutefois, on ne peut que regretter le trop grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses qui ont quitté le pays en cette période troublée. Je souhaite vivement qu'ils puissent reprendre rapidement leur place dans vos diocèses et accepter courageusement une mission pastorale auprès de leurs compatriotes.

Aujourd'hui, en une étape de la vie du pays qui est décisive pour son avenir, je vous encourage à avoir toujours plus d'audace pour ouvrir des chemins de réconciliation entre tous les fils de la nation et à inciter les catholiques et tous les hommes de bonne volonté à être plus que jamais des artisans infatigables de paix.

Poursuivez avec ardeur l'annonce de l'Évangile que nous a laissé le Seigneur. Invitez sans relâche les fidèles de vos diocèses à revenir au Christ, apprenez-leur à fixer leur regard sur son visage qui manifeste l'amour du Père pour tous les hommes ! L'expérience tragique qu'a vécue le peuple congolais doit inciter les catholiques à regarder résolument en avant et à se lancer dans des initiatives apostoliques courageuses, fermement enracinées dans la contemplation et dans la prière.

3. Pour manifester la communion profonde qui vous unit dans cette tâche apostolique, il est indispensable que se développe toujours plus entre les pasteurs une authentique cohésion, notamment en donnant l'importance qui convient à la Conférence épiscopale, lieu de confrontation fraternelle des idées et de collaboration en vue du bien commun de vos Églises particulières. En étant toujours plus proches de vos prêtres et de vos fidèles, par une présence active dans vos diocèses, vous serez à même de reconstruire les communautés disloquées par la guerre, de soigner les cœurs blessés et d'aider tous ceux qui vous sont confiés à progresser sur les chemins de l'Évangile.

Ainsi que l'a souligné avec force le Concile Vatican II, "en tant que guides vers la perfection, les Évêques s'attacheront à faire progresser dans la sainteté leurs clercs, les religieux et les laïcs, selon la vocation particulière de chacun, ayant conscience d'être eux-mêmes tenus de donner l'exemple de la sainteté par leur charité, leur humilité et la simplicité de leur vie" (Décret *Christus Dominus*, n. 15). La charge de sanctification qui est confiée aux Évêques est en effet d'une importance capitale pour la vie de l'Église et de tous ses membres. Je vous invite à porter une attention particulière dans ce domaine à vos prêtres qui, avec vous, coopèrent à la mission de faire progresser le peuple de Dieu dans la sainteté. Soyez attentifs aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur existence quotidienne, humainement et spirituellement ! Leur exemple de vie spirituelle et morale doit être pour tous un signe clair de l'Évangile et de ses exigences. Apportez-leur le réconfort et le soutien de votre amitié, surtout dans les périodes plus éprouvantes

pour leur ministère. Que celui qui tombe trouve en vous un père qui affronte les difficultés avec charité mais qui sait aussi faire preuve de rigueur au moment opportun!

4. Dans la lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, que j'ai adressée à toute l'Église au terme du grand Jubilé de l'An 2000, j'ai souhaité que les communautés catholiques retrouvent le même enthousiasme que les chrétiens de la première heure pour annoncer l'Évangile du Christ et en témoigner par toute leur existence. Il est en effet urgent de donner à l'évangélisation un souffle nouveau. Dans la période particulière que vit votre pays, une vigoureuse pastorale familiale est nécessaire afin que "les familles chrétiennes donnent un exemple convaincant de la possibilité d'un mariage vécu de manière pleinement conforme au dessein de Dieu et aux vraies exigences de la personne humaine : de la personne des conjoints et surtout de celle, plus fragile, des enfants" (n. 47). Les violences, la dispersion des familles ces dernières années, ont eu de graves conséquences sur l'unité de la cellule familiale et sur le respect de la dignité humaine. Aussi est-il nécessaire que les chrétiens soient toujours plus conscients de la responsabilité qui leur incombe pour préserver et développer les valeurs essentielles de la famille et du mariage chrétien. Une attention spéciale doit être donnée à la formation des consciences afin que la société entière respecte, défende et promeuve la dignité de toute personne humaine, à tous les moments et en tous les états de sa vie (cf. encyclique *Evangelium vitæ*, n. 81). En effet, plus que jamais, les catholiques doivent témoigner avec force que toute vie humaine possède un caractère sacré et inviolable dès son origine. Pour inciter à cette prise de conscience, il est essentiel de développer une large action éducative et de prendre des initiatives concrètes, notamment auprès des jeunes générations, afin que tous puissent entendre et accueillir les exigences évangéliques concernant le respect de la vie humaine et de sa dignité. Elles seront pour chacun un guide et un moyen précieux pour réussir pleinement son existence.

5. Les difficultés que connaissent les jeunes, dues notamment aux conditions de grande pauvreté ou aux conséquences des violences qui souvent les marquent encore profondément, doivent inciter les pasteurs à développer une pastorale de la jeunesse adaptée à leurs situations et aux problèmes auxquels ils sont affrontés. Je souhaite que l'Église les aide à vaincre toute tentation de violence, afin que le désir qu'ils portent en eux de changer la vie devienne un engagement authentique pour édifier une société nouvelle sans divisions, sans oppositions, sans discriminations, un engagement fondé sur la fraternité et la solidarité. Qu'ils manifestent avec audace que tous les hommes sont frères, parce qu'ils ont un même Père qui les aime passionnément ! Aux jeunes du Congo, dites que, par le cœur et par la prière, le Pape est proche d'eux, de leurs préoccupations quotidiennes, et qu'il les invite à ne jamais désespérer de la vie!

Par son engagement dans les écoles et d'une manière générale dans l'éducation, l'Église apporte une contribution importante à la formation humaine, morale et spirituelle des jeunes. Pour coopérer avec toujours plus d'efficacité à la recherche du bien commun de l'ensemble de la société et à la réduction des fractures qui la divisent encore trop souvent, il est nécessaire d'éduquer la jeunesse au respect mutuel entre les personnes, entre les groupes humains et entre

les communautés religieuses, et de favoriser l'esprit d'accueil et de dialogue. Je souhaite que, par leur témoignage ardent de vie chrétienne, les éducateurs transmettent aux jeunes des convictions assez fortes pour les aider à porter courageusement les épreuves et à prendre la part qui leur revient à la vie de la nation et de l'Église.

6. Par votre intermédiaire, chers Frères dans l'épiscopat, je voudrais dire à vos prêtres toute mon estime et mes encouragements très cordiaux pour leur engagement sacerdotal dans des conditions souvent très éprouvantes. Je les invite à développer en eux un esprit apostolique qui les conduise à répondre généreusement aux sollicitations de la mission, particulièrement dans les postes les plus humbles qui nécessitent un détachement de soi et une fidélité quotidienne au Seigneur qui les a appelés à sa suite. Je souhaite vivement que tous, sans oublier ceux qui vivent à l'extérieur de leur pays, aient présents au cœur les immenses besoins pastoraux de leurs frères et de leurs sœurs qui, dans leurs diocèses, attendent que leur soit annoncé l'Évangile et que leur soient distribués les Sacrements de l'Église.

L'attachement généreux et inconditionnel des prêtres à la personne du Christ se manifeste de manière remarquable dans le célibat qu'ils ont accepté librement. En respectant l'obligation canonique, qu'ils le vivent de façon joyeuse et transparente, en en faisant un témoignage prophétique de l'amour sans limites qui les unit au Christ ! Une vie spirituelle intense, accompagnée d'une formation permanente rigoureuse, leur permettra de répondre dans la sérénité et sans réticence à cette exigence évangélique que leur demande l'Église.

Chers Frères dans l'épiscopat, vous savez l'importance de la formation des futurs prêtres pour l'avenir de l'Église. Je vous encourage à donner à vos séminaires une place de choix dans vos priorités pastorales, afin que les jeunes puissent vérifier sereinement leur vocation et recevoir dans leur pays une solide formation humaine, spirituelle, morale, intellectuelle et pastorale. Une grande partie de l'efficacité de la formation dépend de la qualité des équipes de formateurs, appréciés pour leur compétence et l'exemplarité de leur vie sacerdotale. C'est pourquoi, je vous invite à faire les sacrifices nécessaires pour choisir avec soin les prêtres les plus aptes à une telle charge.

7. Je suis reconnaissant aux Congrégations et aux Instituts de vie consacrée pour leur engagement constant et courageux au service de l'Église au Congo, notamment par le travail généreux de leurs membres en faveur de l'éducation, de la formation, de la santé ou d'autres aides sociales. J'encourage les responsables religieux à donner une impulsion nouvelle à leurs structures de concertation diocésaines et nationales. Il est en effet important que, en relation étroite avec les Évêques et dans le respect des charismes propres, tous puissent collaborer fraternellement à l'unique mission de l'Église et apporter ainsi leur contribution à la communion ecclésiale.

Dans une société qui a connu tant de divisions et d'incompréhensions, les personnes consacrées

ont une vocation particulière à annoncer "par le témoignage de leur vie, la valeur de la fraternité chrétienne et la force transformante de la Bonne Nouvelle, qui fait reconnaître chacun comme enfant de Dieu et pousse à l'amour oblatif envers tous et spécialement envers les plus humbles" (Exhortation apostolique *Vita consecrata*, n. 51). Que toutes les communautés de consacrés, animées d'un ardent esprit de prière et d'ouverture à tous, soient vraiment des lieux d'accueil, de communion et d'espérance!

8. Je connais la présence active de l'Église, notamment à travers ses organismes caritatifs nationaux et internationaux, auprès des personnes atteintes par de graves maladies comme le Sida, auprès des réfugiés provenant de pays voisins et, d'une manière générale auprès de tous ceux qui souffrent des conséquences de la pauvreté. Je remercie et j'encourage très vivement tous ceux et toutes celles qui, avec tant de générosité et de désintéressement, se mettent au service de leurs frères et de leurs sœurs. Ils sont ainsi, au nom de toute l'Église, les témoins de la charité du Christ parmi les plus démunis et les plus faibles de la société.

À tous les fidèles de vos diocèses et à tous les Congolais, je voudrais adresser un message particulier de paix et d'espérance. Pour dépasser les conséquences des conflits, des violences et des haines, et parvenir à une véritable réconciliation, le seul chemin à parcourir ensemble est celui de la fraternité et de la solidarité. Que tous soient des hommes et des femmes capables de vivre dans l'unité la riche diversité de leurs origines, de leurs cultures, de leurs langues, de leurs traditions et de leurs mentalités. Que jamais plus des frères ne se dressent contre des frères ! Avec pleine confiance, allez de l'avant dans l'espérance ! Dieu est fidèle, il n'abandonne jamais ses enfants.

9. Chers Frères dans l'épiscopat, à la fin de cette rencontre, je confie chacun de vos diocèses à la protection maternelle de la Vierge Marie, Reine de l'Afrique. Qu'elle vous accompagne dans l'œuvre d'évangélisation et qu'elle vous guide dans votre marche vers son divin Fils. Je vous encourage vivement à avancer sans crainte, avec un élan missionnaire renouvelé pour que, forts de la grâce du Christ et tendus vers le but auquel il nous convie, vous sachiez ouvrir au peuple qui vous est confié un avenir d'espérance et de paix. À chacun de vous et à tous vos diocésains, j'accorde de grand cœur une affectueuse Bénédiction apostolique.